

CALENDRIER

Le programme du 21^e colloque de Fidroit

Le 8 juin prochain, à la Seine musicale, Fidroit organise son 21^e colloque avec, comme thème principal, la mise en place de son réseau de COP (conseils en organisation patrimoniale) dévoilé lors de la précédente édition.

Cette journée sera rythmée par quatre conférences :

- « Plaisir d'offrir, joie de recevoir... ou donner pour mieux recevoir ? », animée par Michel Grimaldi, professeur agrégé des facultés de Droit (université Panthéon-Assas, Paris II) et Richard Chaliier, directeur technique et associé Fidroit ;

- « Le "Génie" de l'IFI... » par Luc Jaillais, avocat associé chez Francis Lefebvre, Jean-François Desbuquois, avocat associé chez Fidal et Richard Chaliier ;

- « Social Cop » par Pierre-Yves Lagarde, consultant-formateur en stratégies de rémunération ;

- et « Le maillon fort... dans la chaîne de responsabilités » par Dounia Harbouche, avocat au barreau de Paris, et Philippe Glaser, avocat associé au sein du cabinet Taylor Wessing.

Les professionnels assistant à ce colloque (accessible à partir de 169 euros) pourront également dialoguer avec différents partenaires de la profession, comme Vie Plus, One Life, Aviva Investors, CGP Entrepreneurs, DNCA Finance, Edmond de Rothschild, Fidelity Unep ou encore Histoire et Patrimoine.

Informations et inscriptions sur colloque.fidroit.fr.